



Photo : Agnès FAVET

Juillet Août

Lu pour
vous...

Ruches de biodiversité
Bernard Bertrand
(éditions de Terran, 2015)

Bernard Bertrand est bien connu des amateurs pour ses précieux ouvrages sur les plantes compagnes. Voilà qu'il signe un livre passionnant dans la collection « Alternatives apicoles » aux éditions de Terran. C'est bien d'alternative dont il s'agit. Le texte ravira les esprits ouverts par le point de vue décalé qu'il expose. S'il parle de ruches anciennes, c'est dans une perspective d'avenir. Il développe « l'idée d'une apiculture qui, en parallèle de l'apiculture de production, prendrait le visage de colonies d'abeilles "sauvages", saines et résistantes, capables de constituer un réservoir génétique, sorte de "trésor biologique", répondant au nom de "ruches de biodiversité" ». (p.14) Ces ruches, au plus près des besoins des abeilles, sont prévues pour elles et rien que pour elles. Elles existent au même titre que les nichoirs à oiseaux

que l'on place dans son jardin. Aucune intervention de l'homme n'y est envisagée, pour permettre à certaines colonies de renouer avec le caractère sauvage et indépendant de l'abeille mellifère, une condition nécessaire à son adaptation aux nouveaux périls auxquels elle doit faire face, la varroase par exemple. L'auteur revient abondamment sur le besoin d'un retour aux principes naturels, peu à peu oubliés par l'apiculture moderne qui, par exemple, sélectionne les abeilles afin qu'elles propolisent le moins possible alors que la propolis est un facteur clef de l'immunité de la colonie. Un certain nombre de pratiques apicoles s'éloignent ainsi du bon sens dicté par la biologie de cet animal subtil qu'est l'abeille. Bernard Bertrand documente bien son point de vue et ouvre la réflexion sur certaines pratiques apicoles reproduites sans plus de recul. La deuxième partie de l'ouvrage se consacre à la ruche, sa forme, ses matériaux, son volume, sa diversité. La dernière partie, plus pratique, propose la fabrication de ruches idéales pour mettre en œuvre le concept de « ruches de la biodiversité ». A lire par tous les apiculteurs convaincus de leur bonne pratique... et par les autres !

<http://www.terrann.fr/25-bernard-bertrand>



« Elle porte en elle
le mécanisme de
l'univers : chaque abeille
résume le secret
du monde. »

Michel ONFRAY,
La sagesse des abeilles

Api-cultivons
nous !



Il existe une déesse « abeille » dans le panthéon hindou : Bhramari Devi (« bhramari » signifie « abeille » en hindi). La tradition dit que la déesse produit un son appelé « bhramaran », un bourdonnement d'abeilles. Ceci explique que le bruit du bourdonnement des abeilles soit imité dans les chants védiques. Il représente en Inde le son essentiel de l'univers. Dans la mythologie indienne, les incarnations de la déesse se métamorphosent fréquemment en abeilles pour vaincre les démons et purifier la terre.

Récolte d'été, hausses à faire lécher puis à stocker, travail en miellerie, lutte contre varroa, récupération de la cire d'opercules, début de la mise en hivernage avec le début du nourrissage et la réduction des colonies... L'apiculteur est loin d'être en vacances en juillet-août !

LE « MASSACRE » DES MÂLES ?

Les mâles sont présents dans la colonie du printemps au mois de juillet, période pendant laquelle ils peuvent jouer leur rôle de reproducteur. Ne rendant aucun autre service à la colonie, les faux-bourdon ne sont généralement pas tolérés dans la ruche au-delà de l'été. On peut considérer que les mâles consomment plus ou moins trois fois plus de nourriture que les ouvrières. Au moment où il est nécessaire d'économiser les ressources alimentaires, les ouvrières ne les nourrissent plus puis leur refusent l'entrée de la ruche. Les mâles meurent donc de faim, de froid ou sont sacrifiés par leurs sœurs. On trouve quelques exceptions à la règle mais il s'agit souvent de ruches orphelines.

UNE BONNE PÉRIODE POUR LE REMÉRAGE ?

C'est une période très favorable à l'introduction de nouvelles reines. A partir de la mi-août, les ouvrières acceptent plus facilement le remérage, sans doute parce qu'il est trop tard pour un élevage royal : les mâles ont été « massacrés », n'est-ce pas ? Toutefois, n'oubliez pas d'orpheliner la colonie avant d'introduire la jeune reine en respectant les principes de précaution (introduction dans une cagette grillagée avec bouchon de candi pour une libération retardée, introduction en fin de journée, petit nourrissage d'accompagnement 50/50, etc.)

MAQS®, UNE MENACE POUR VARROA ?

Après le retrait des hausses pour la récolte d'été, il est temps de procéder au traitement contre varroa. Comme le précise l'AFSCA sur son site, « le traitement d'été doit débiter à temps : avant la naissance des abeilles d'hiver. Si le traitement ne commence qu'après la naissance des abeilles d'hiver, celles-ci commenceront l'hiver affaiblies et elles seront moins résistantes aux maladies, au froid, etc. Le traitement a une priorité absolue sur la récolte de miel si l'on souhaite hiverner une colonie saine. »

EN PRATIQUE

Cette année, le récent médicament à base d'acide formique MAQS® est l'un des médicaments vétérinaires préconisés par l'Agence. Il se présente sous la forme de gel en sachets. Deux sachets sont nécessaires pour une colonie de taille normale. Ils sont à placer durant 7 jours et une seule application est nécessaire. La température doit être comprise entre 10 et 29,5°C le jour de la première application. MAQS® peut être utilisé très tôt dans la saison dès que la température le permet. Le produit est autorisé en apiculture biologique. Comme indiqué dans le dernier ActuApi (n°65, Varroase, un autre regard), le produit sera mis à disposition des apiculteurs qui acceptent de réaliser un suivi continu de leurs colonies durant les traitements d'été et d'hiver*.

Infos AFSCA :
http://www.favv.be/apiculture/santeanimale/_documents/2015-01-12_Avisdeluttecontrelavarroase2015.pdf
Infos MAQS® :
<http://vetopharma.com/produits/lutte-contre-varroa/maqs/>

* offre limitée aux 100 premières colonies avec un maximum de 5 colonies par apiculteur